

Ce soir, lors de la distribution du repas au Quartier Arrivant du CD, un détenu pris en charge en ouverture à deux a jeté son repas chaud en direction d'un des agents, mécontent « du service d'étage ». Elle a esquivé le jet de nourriture.

Ce détenu transféré de VLM, le 14 juin 2023 pour avoir agressé un agent de cet établissement en 2017 a été mis en prévention illico presto au QD.

Ce voyou de Bac à Sable, n'assumant pas ses actes a fait du chantage au suicide. Il a été placé en CPROU.

Lors de son arrivée, nous avons échangé avec le Chef d'Etablissement sur cet abruti qui n'a rien à faire en détention classique. Affecté à l'UDV (Unité pour Détenu Violent) de Seysses en octobre 2021 et exclu vers le CD de Châteaudun en janvier 2022, une question se pose : À quoi sert un UDV ?

-Aujourd'hui nous avons reçu un DPS « Juilletiste » en provenance de Bourg en Bresse pour affiner son bronzage au camping Mailloles avant d'être transféré à Aix en Provence.

-Demain on reçoit un autre « trépané » de VLM.

Monsieur le Directeur, il nous semble urgent de faire des étages supplémentaires au QI/QD (on a dû sortir un détenu du QD avant la fin de sa SANCTION) pour recevoir tous les Dingos et Dangereux de France, et tant qu'on y est, aménager le gymnase pour caser tous les matelas au sol (86 ce soir).

Trêve de plaisanterie, le CP Perpignan n'est pas un EDV (Etablissement pour Détenu Violent).

L'UFAP UNSa Justice demande l'arrêt de transferts de détenus sur notre structure et le départ de certains, pourtant déjà acté. Vu la conjecture de surpopulation pénale dans laquelle nous sommes.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset